

thématiques : le rire, la différence, la famille... À cette occasion, un éclairage particulier est apporté sur la production locale avec la mise en avant d'un auteur réunionnais.

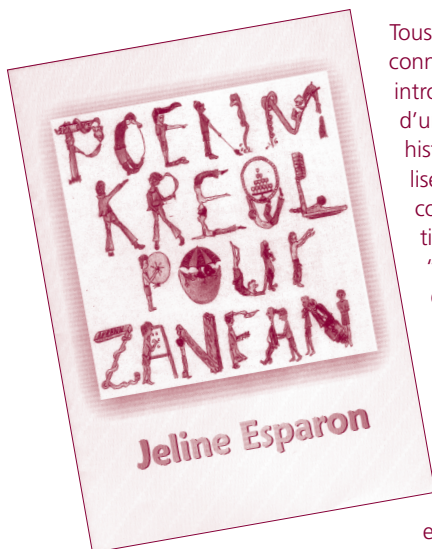
Par ailleurs, LIBRE promeut le livre réunionnais en assurant les déplacements des auteurs locaux aux événements littéraires métropolitains : Salon du Livre de Paris, Salon de la BD, Salon du Livre de l'Outre-Mer. Elle participe également à la publication d'ouvrages comme le recueil de poésies de Boris Gamaleya, publié chez Jean-Michel Place, *Jets d'aile. Vents des origines*.

En matière de formation, l'association a organisé plusieurs journées professionnelles (droit de prêt en bibliothèque, la situation du livre à l'île Maurice...), des stages dans le domaine de l'animation en bibliothèque et des rencontres entre des auteurs et leur jeune public.

Enfin, LIBRE participe à la valorisation de la littérature de l'Océan Indien en soutenant la création et en offrant des espaces de promotion aux auteurs, aux illustrateurs et aux éditeurs de la zone lors des grands rendez-vous français comme le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse à Montreuil où elle sera présente en 2007 dans l'Espace International.

Stéphane Auguste

>>> "Il était une fois..." aux Seychelles



Tous les jeunes seychellois connaissent l'expression introductive d'un conte, d'une légende ou d'une histoire fantastique. S'ils la lisent le plus souvent comme "Once upon a time...", ou comme "Alors en zour...", ils devinent qu'à la suite de cette expression suivra une histoire souvent dédiée aux jeunes et écrite dans une des trois langues¹ nationales du pays. L'anglais est la langue de

l'administration, du commerce, des affaires internationales, des médias et de l'école (depuis 1970) ; le créole reste la langue la plus couramment parlée par les seychellois, y compris à la télé et dans les journaux, et le français est devenu plutôt une langue de diffusion (matière obligatoire à l'école, TV5 et certains articles du journal national). Mais si aujourd'hui les jeunes Seychellois se réjouissent d'une diversité de genres littéraires dans ce contexte trilingue, à la fin du 18^e siècle, les premiers Seychellois n'avaient pas la même chance : à partir de 1770, on trouvait plutôt de la littérature française que les colons avaient introduite. Par la suite, ce fut l'introduction de la littérature anglaise lorsque les Seychelles devinrent une colonie britannique (1814).

Toutefois, la littérature française est restée dominante pendant de nombreuses années car, au début de la colonisation et de l'histoire des Seychelles, le français était la langue d'instruction et par conséquent celle dans laquelle la majorité des seychellois lisaient. Mais au début du XX^e siècle, tout commença à changer avec le passage graduel du français à l'anglais comme langue d'éducation. Ainsi, la littérature

anglaise devint la principale source de lecture aux Seychelles. Aujourd'hui les Seychellois lisent dans les trois langues, même si l'anglais reste la langue de l'administration, de l'instruction scolaire et la langue la plus populaire avec le créole. Le français, de moins en moins utilisé, est désormais plus orienté vers la diffusion et la culture (radio, télé, manifestations culturelles...).

On ne sait pas précisément quand a débuté le développement de la littérature locale. Les premiers ouvrages connus, au début du XX^e siècle, sont dus, entre autres, à Daniel Varigault. Il était poète et compositeur - une de ses mélodies accompagne désormais l'hymne national de la Malaisie. Toutefois, le père de la littérature seychelloise reste Antoine Abel (1934-1999), l'homme qui, dans sa simplicité, a su exposer d'une façon exceptionnelle la tradition de la société seychelloise dans des contes, légendes et fictions littéraires. Poète et romancier, il fut le premier écrivain à publier en créole seychellois. En 1982, son œuvre pour adultes et adolescents, *Mon Tann En Leokri*, influença largement d'autres écrivains comme les frères Valentin (Bernard et Justin) pour qu'ils écrivent dans la langue maternelle du pays. Cependant, Antoine Abel écrivait également en français et en anglais. Parmi ses œuvres en français figure *Une tortue se rappelle !*², livre de poésie pour les adolescents.

Les jeunes Seychellois - ils sont environ 26 500 de moins de 18 ans -, sont exposés à la littérature dès leur plus jeune âge, le plus souvent en anglais, la langue actuelle d'enseignement (qui a remplacé le français en 1970). C'est pourquoi la majeure partie des œuvres littéraires trouvées aux Seychelles sont en anglais, et la plupart importées. On note également que les contenus des livres se réfèrent à la culture anglo-saxonne, américaine ou francophone et très rarement à celle concernant l'Afrique et l'Asie.

Certains parents achètent des livres à leur enfant, mais la principale source de documentation reste les institutions académiques et leurs bibliothèques (collèges, bibliothèque nationale...). Les enfants du primaire et du secondaire ont des

¹ Anglais, créole, français.

² Paris, Pierre Jean Oswald (Poésie-prose africaine), 1977. ISBN 2-7172-0824-0.



créneaux dans leur emploi du temps pour lire des ouvrages dans ces espaces dédiés à la lecture. Ils doivent choisir un ouvrage en anglais et également un en français.

Beaucoup de jeunes sont aussi adhérents à l'Alliance Française qui a pour mission de promouvoir la culture et la langue de

Molière. Ils ont alors accès

à une collection diversifiée, en grande majorité éditée en français. On trouve à la Bibliothèque nationale une section jeunesse. Là, les jeunes Seychellois ont accès à la littérature écrite et orale. Ils participent également à des activités organisées par les bibliothécaires dans le but de promouvoir la littérature et de développer l'envie de lire. Il existe aussi des concours littéraires pour les élèves des écoles primaires et secondaires.

Le "Festival Kreol", une célébration annuelle, vient d'avoir sa 22^e édition en octobre. Les jeunes y étaient invités à participer par un concours de poèmes ; l'année dernière deux livres jeunesse avaient été lancés.

Les jeunes Seychellois ne sont pas privés de littérature. Mais malgré l'abondance des livres à leur disposition, il y a peu de littérature en créole, langue maternelle. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de demande, bien au contraire : les jeunes lecteurs attendent impatiemment les nouvelles publications de l'Institut Créole, unique maison d'édition aux Seychelles³.

Avant l'établissement de l'Institut Créole en 1981, les écrivains publiaient eux mêmes leurs travaux. Mais la production était rarement de la littérature jeunesse écrite en créole. Les choses ont changé radicalement avec l'introduction du créole comme langue d'enseignement dans les trois premières années scolaires à partir de 1982. Durant cette période, le Ministère de l'Éducation et de l'Information s'est lancé dans la publication de nombreux récits d'aventures en créole pour satisfaire le besoin grandissant de lecture dans les classes. Ces livres étaient dus à des employés du Ministère, principalement des personnes se trouvant dans la section du développement des programmes scolaires pour les écoles primaires ! 24 livres ont ainsi été publiés.

C'est alors que les écrivains trouvèrent un jeune public pour leurs éditions dans la langue maternelle. Tout de même, les coûts de publication étaient trop élevés, surtout quand il y avait des illustrations en couleurs. Et comme le marché local était et reste toujours peu développé, il n'est pas facile pour un écrivain publiant ses œuvres de s'y retrouver financièrement.

C'était dans l'optique de faciliter la publication que l'Institut Créole prit le statut de maison d'édition afin de s'investir davantage en 1988. Institution responsable pour le

développement du créole en tant que langue officielle, l'Institut Créole a également comme mission de promouvoir la culture et les traditions locales à travers la littérature. Ainsi, l'importance donnée à la culture seychelloise dans les livres est devenue un critère majeur pour l'acceptation d'un manuscrit jeunesse. Cela devenait important face à la concurrence des œuvres d'influences culturelles extérieures, provenant d'Europe et d'Amérique du Nord, qui attirent toujours les jeunes. Il était donc nécessaire et urgent d'obtenir un équilibre entre la littérature locale et la littérature importée. L'Institut Créole devait pour cette raison s'établir comme éditeur majeur des livres en créole. La première publication bilingue, créole-anglais, est sortie en 2005 et jusqu'à l'heure 45 titres jeunesse ont été publiés, à raison de deux livres par an, vendus entre 2 et 6 euros. Flavienne Payette, écrivain la plus populaire, est l'auteur de 12 de ces titres.

Cette production comprend aussi des traductions de classiques étrangers. En raison des coûts élevés et du manque de personnels expérimentés dans le domaine de la publication, la qualité reste souvent inférieure à celle des livres venus de l'extérieur. De plus, pour aider les écrivains à s'améliorer techniquement, la section littérature de l'Institut Créole organise chaque année des ateliers afin de produire des travaux de meilleure qualité.

L'effort pour améliorer la qualité de la production jeunesse est national. En 1993, le Conseil National des Arts est créé avec pour mission, entre autres, de développer toutes les formes de la production écrite. Il met alors en place différents programmes pour former des écrivains (jeunes et adultes). Actuellement ces ateliers se déroulent tous les samedis.

Pour encourager à écrire, la section de planification de politique et développement culturel au sein du ministère responsable de la culture, en partenariat avec l'Institut Créole, le Conseil National des Arts et la Bibliothèque Nationale, a lancé un concours dans les trois langues nationales. Sous le titre de "Rodolphine Young", il rend hommage à la première Seychelloise qui a écrit en créole ; mais sa mission la plus importante est de valoriser la culture seychelloise dans la littérature jeunesse.

Et si, hier, Rodolphine Young traduisait en créole *Les Fables de La Fontaine* (1983), dans le but de rendre la littérature plus accessible aux jeunes Seychellois, aujourd'hui son effort personnel s'est transformé en un effort collectif et national pour que les jeunes aient la chance d'apprécier la littérature étrangère, et à la fois de comprendre que la littérature peut s'écrire également dans la langue maternelle. Peu importe s'ils la lisent comme "Alors en zour...", "Once upon a time..." ou "Il était une fois...", le plus important étant de sauver l'amour de la lecture chez nos jeunes et de continuer à transmettre la culture et les traditions locales...

Marvelle Estrale

Responsable de la section littéraire de l'Institut Créole / Linstiti Kreol
Chercheur en littérature

3 Institut Créole / Linstiti Kreol. Maison Saint Joseph, Mahé, Seychelles. Tél. (248) 376 351/352, fax (248) 376 286.